

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MAI 2024 – 2024/3**

Absent : Yoan LEMERCIER

Secrétaire de séance : Gérald JOLY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

1/ DECIDE, au vu de la situation sanitaire de nos forêts qui ne semble pas s'améliorer, de demander le report intégral de l'état d'assiette des coupes prévu dans l'aménagement. Il demande que seuls les bois morts ou déperissant soient martelés et exploités.

Les grumes seront vendues en bloc et sur pied en coupe affouagère avec abandon des houppiers.

2/ AUTORISE, Monsieur le Maire à solliciter le conseil Départemental des Vosges pour l'obtention d'une aide financière à l'achat d'un abri bus suite au démantèlement de l'ancien dans le cadre de la requalification de la traversée de village RD10 et à signer tout document nécessaire à l'avancée de cette opération.

3/ DECIDE, d'offrir une carte cadeau au titre de l'action sociale à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023 d'une valeur de cent euros aux trois employés communaux.

Suite à l'annulation de la délibération 2024/1-5.

4/ DECIDE, de participer financièrement aux séjours des enfants en centre aérés, cette participation s'élèvera à 50€ par enfant et par an.